

AGIR pour la BIODIVERSITÉ



STATUT : Réserve Naturelle Régionale, Site N2000 (ZPS et ZSC)

MILIEUX : Etangs, Roselière et Forêt alluviale

SURFACE: 204 ha

PROPRIÉTAIRE(S): LPO France, CENCA, Natuurpunt, Commune de Belval-en-Argonne.

GESTIONNAIRE(S): CENCA et LPO Champagne-Ardenne

COMMUNE(S): Belval-en-Argonne

DATE DE CRÉATION : juillet 2012

PARTENAIRE(S): AESN, Conseil régional, Union européenne, DREAL Champagne-Ardenne...

ACCÈS AU PUBLIC : Observatoires et sentiers en accès libre

CONTACT: LPO Champagne-Ardenne, remi.hanotel@lpo.fr



Réserve Naturelle Régionale des Étangs

de Belval-en-Argonne

Le XII^e siècle voit se fonder dans la région de l'Argonne un grand nombre d'abbayes à l'origine de la création de la grande majorité des étangs dont ceux de Belval-en-Argonne. Pour lutter contre la gestion intensive de l'étang réalisée dans les années 2000 (assecs prolongés, culture de maïs, brûlage d'une partie de la roselière), la LPO, le CENCA, Natuurpunt et la commune de Belval-en-Argonne se sont associés pour en devenir propriétaires en juillet 2009. En juillet 2012, l'étang a été officiellement classé en réserve naturelle régionale.

LES MILIEUX NATURELS

Le site se distingue par une vaste phragmitaie (51 ha) ainsi que par la zone en eau libre (81 ha). Les bordures de la réserve sont colonisées par une aulnaie-chênaie marécageuse de grand intérêt.

LES ESPÈCES

Pas moins de 225 espèces d'oiseaux furent observées dont certaines rares telles que le Pygargue à queue blanche, le Cygne de Bewick et chanteur, l'Oie rieuse et des moissons... En période de nidification le Gobemouche à collier, le Butor étoilé, la Gorgebleue à miroir... y ont élu domicile. Enfin, pas moins de 227 espèces floristiques ont également été observées dont le Scirpe à inflorescence ovoïde et le Potamot à feuilles aigües. Par ailleurs le site offre une large diversité d'habitats permettant d'accueillir grand nombre d'espèces entomologiques dont la Leucorrhine à large queue et à gros thorax, le Cuivré des Marais...



2 à 3 mâles chanteurs de Butor étoilé sont entendus chaque années sur le site. Il s'agit du seul site régulier de reproduction de l'espèce en Champagne-Ardenne. © P. Gille

LA GESTION

Un règlement pertinent des niveaux d'eau a donc été établi : les niveaux sont stables de février à août (période de nidification) et sont bas de septembre à janvier (période de passage des anatidés et des limicoles).